

Comité Directeur
Réunion Responsables de Pôles
Du 20 juillet 2021 à 10h00

Présidence : Pascal TRANQUILLE.

Présents : Messieurs Régis PATTE, Didier BARDET, Alain CRESSON, Philippe FOURE, François CLERCQ

Participe : Monsieur Wilfried LECLERCQ (Directeur Administratif).

Absent excusé : Monsieur Pierre LAVALARD.

1. Intervention du Président

Pascal exprime son plaisir de pouvoir à nouveau se réunir afin de préparer une nouvelle saison qui, il l'espère, ira à son terme.

Il transmet ensuite ses impressions sur le fonctionnement de cette fin de saison tronquée et apporte quelques ajustements pour la saison 2021/2022 :

- Il souhaite que le choix des dates de manifestations d'envergure au sein du District soit du ressort du Président du DSF et qu'elles ne soient pas imposées (hors calendrier fédéral et régional à suivre). Ceci afin de pouvoir assurer une présence systématique soit du Président, ou défaut des membres du bureau sur ces opérations.

Il questionne ensuite François CLERCQ et Philippe FOURE sur les modalités de remise des dotations aux clubs labélisés. Il veut en effet une réelle mise en valeur du travail réalisé par les clubs qui obtiennent cette reconnaissance.

Puis il laisse à la parole aux responsables de Pôle.

2. Pôle Compétitions, par Philippe FOURE

• Championnats et Coupes Seniors masculins à 11 :

Réception quasi totale des engagements seniors à ce jour pour la saison 2021/2022. Les clubs en attente ont été relancés par mail la semaine passée et par téléphone ce jour. Sans réponse de leur part pour ce 21/07/21 au plus tard, les clubs retardataires repartiront en D6.

Rappel des dates à retenir :

- 1^{er} Tour de Coupe de France le 29/08/21
- 2^{ème} Tour de Coupe de France le 05/09/21
- 1^{ère} Journée de championnat du DSF le 12/09/21

Par rapport au calendrier transmis par la Ligue des Hauts de France, et afin de réaliser l'intégralité des matchs allers avant la trêve, Philippe propose deux changements :

- Avancer la Journée 8 (des seniors) au 17/10/21
- Avancer la journée 9 au 30/10/21

La phase aller se déroulerait donc du 12 septembre au 5 décembre 2021.

La phase retour se dérouler du 7 mars au 15 mai 2022.

Un tour de coupe ou matchs en retard sera inscrit au calendrier le 27 février 2022.

La trêve s'étalera pour les seniors du 05/12/21 au soir au 20/02/22. Aucun match ne sera intercalé pendant cette période afin de développer la pratique associée futsal en seniors.

- **Championnats jeunes, effectif réduit et à 11 :**

- Le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella se déroulera le 11/12 septembre 2021.
- Des U14 aux U19, la reprise est prévue le 11/12 septembre 2021.
- Les U13 D1 reprendront le 04/09/21 pour 3 journées de brassage afin d'établir les deux groupes de championnat U13 D1 dont les 4 premiers auront vocation à accéder à l'issue de la saison. Un cahier des charges devra être respecté pour pouvoir s'inscrire à cette compétition.
- La trêve en jeunes sera identique à celle des seniors avec une reprise prévue le 27/02/22.
- Arrêt des championnats fin mai 2022.
- Attention particulière pour éviter les rencontres lors des périodes de vacances, à une exception durant les vacances de la Toussaint (1^{er} we).

- **Précisions diverses :**

- **Application de l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors Masculins.** Les obligations des clubs précisées dans ce point de règlement seront gelées pour la saison 2021/2022 pour tous les clubs évoluant en District, soit de la D1 à la D4.
- **Attention**, il est rappelé que les clubs qui auront vocation à accéder à la R3 en fin de saison devront être en conformité avec la réglementation de la LFHF.
- A cet effet, Philippe et François sont sollicités afin de réaliser un tableau avec les diplômes requis pour l'encadrement des équipes de Ligue que ce soit pour les seniors et les jeunes. Ce qui permettra aux clubs ayant la volonté d'accéder en Ligue de se préparer et former les éducateurs en place.
- **Gel de l'application du Statut des Educateurs sur la saison 2021/2022.**
- Cependant, le DSF **maintient le remboursement des clubs de D1 et D2 Seniors qui mettront des éducateurs en formation** afin de répondre au Statut des Educateurs sur la saison 2021/2022. En effet, la commission effectuera tout de même un suivi afin de préparer au mieux les clubs pour la saison 2022/2023.
- **Les Championnat Seniors féminin à 11 se déroulera avec le District de l'Oise** car seulement 2 équipes se sont manifestées (US ROYE et SC TEMPLIERS DE OISEMONT).
- **Etude pour les finales des Coupes de la Somme Seniors et Jeunes sur un même week-end.** Date proposée, la Pentecôte (5 et 6 juin 2022). La Finale de Futsal se fera le samedi soir.
- **Les finales de secteur sont envisagées pour tous 15 jours après les coupes de la Somme (20/21 juin 2022).**

- ***Sollicitation du Pôle Technique :***

- Organisation d'un plateau U13 le 05/09/21 afin de préparer la reprise d'activité des jeunes arbitres du DSF. Validation, un plateau sera mis en place.
- Organisation d'un plateau U11 ou U13 le 06/11/21 dans le secteur amiénois pour la partie pratique de la FIA JAD. La Commission mettra en place un plateau U11, car pour les U13 ce sera compliqué.

Le Président souhaite également qu'un mail d'encouragement soit transmis à l'ensemble des clubs participant à la Coupe de France, que ce soit pour les garçons, les féminines ou le futsal.

3. Pôle Technique, par François CLERCQ

- **Commission Technique :**

Il rappelle que chaque membre a reçu un bilan chiffré ce matin par Emmanuel BOISSIER, CTD PPF, incluant également une projection sur la saison 2021/2022 concernant les formations et détectations, actions techniques etc....

Il rappelle les prochaines actions mises en place :

- Opération PEF le 25/08/21 avec le nettoyage de la Baie de Somme à Saint Valéry.
- Réunion de la commission Technique le 28/08/21 au matin à Salouël
- Opération foot loisir avec l'AEF le 28/08/21 après-midi à Salouël avec la Commission Technique
- Rassemblement des Gardiens de but à Conty le 08/09/21.

- **Commission des Arbitres (CAS) :**

La CAS a réalisé un bilan assez mitigé avec peu de fréquentation des activités de reprise mises en place.

Très peu de renouvellement de licences arbitres pour le moment. Crainte pour la saison qui se profile si les clubs ne relancent pas leurs arbitres au même titre que leurs joueurs.

Un courrier cosigné du Président du DSF et de la CAS sera transmis aux clubs en ce sens.

La CAS va travailler avec la Commission Technique pour réaliser une préparation physique pour les arbitres.

L'arbitrage en Seniors D2 sera identique à ce qui avait été mis en place au début de la saison 2020/2021 avec des arbitres dirigeants.

Au niveau matériel, il est demandé la possibilité d'obtenir un ordinateur portable afin de réaliser et contrôler les désignations des arbitres. Sachant qu'il faut remplacer le rétro projecteur actuel, trop faible au niveau qualité.

- **Commission Féminines :**

Travail de concert entre Angélique, Julie, Emmanuel et Philippe pour l'établissement des calendriers féminines, toutes catégories.

Les membres posent la question des Féminines à 11, seulement deux équipes en District, et le nombre important d'équipes à 8 qui se mettent en place. Une mutualisation des moyens, ainsi que des rapprochements permettraient d'avoir plus d'équipe à 11.

Il faut réfléchir à ce problème, car il peut y avoir des conséquences néfastes pour toutes les jeunes filles qui passeront seniors et qui sont en recherche de compétition....

4. Pôle Juridique et Contentieux, par Didier BARDET

Pascal, rappelle en préambule qu'il faudra présenter en AG les modifications statutaires découlant de l'AG de la FFF.

Didier précise qu'en l'absence de compétition les commissions dépendantes de son pôle n'ont pas eu à se réunir hormis la commission du statut de l'arbitrage. Il n'y a pas de modifications prévues des règlements des compétitions du DSF et la saison blanche que nous venons de vivre engendre un gel des différentes obligations des clubs.

3 points sont tout de même évoqués :

- La charte de déontologie que chaque membre du DSF doit retourner dûment complétée et signée

- La gestion de la charte de l'éthique pour la saison 2021/2022 (possibilité de créer une commission)
- Le contrôle des FMI et des suspendus

5. Pôle Information et Communication, par Alain CRESSON

Le prévisionnel des formations est en cours, mais rien ne sera proposé en septembre dans l'immédiat. Maintien des bons de formation pour le PPFd avec un reste à charge de 15€ qui sera du ressort du DSF. Soit formation gratuite pour les dirigeants pour la saison 2021/2022.

Le Président : Pascal TRANQUILLE

La Secrétaire de séance : Wilfried LECLERCQ